

IMPACT DE LA CRISE CENTRAFRICAINE SUR LES PAYS VOISINS : LE CAS DU CAMEROUN

**CONFERENCE DE PRESSE DE M. ABOU MOUSSA,
REPRESENTANT SPECIAL DU SG DES NATIONS UNIES
ET CHEF DE L'UNOCA**

YAOUNDE, 14 MARS 2012

Chers amis et partenaires de la presse,

1. Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation à cette conférence de presse, qui constitue le dernier point de la mission de travail que j'ai entamé au Cameroun le 7 mars dans le cadre de **l'évaluation de l'impact de la crise centrafricaine sur les pays limitrophes**.
2. Comme vous le savez, outre le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) qui a initié cette visite, plusieurs autres institutions onusiennes et un partenaire stratégique font partie de ma délégation. Il s'agit des représentants du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Centrafrique (BINUCA) basé à Bangui, du Bureau régional des Nations Unies pour la coordination des Affaires humanitaires (OCHA) dont le siège est à Dakar, du Centre des Nations Unies pour la démocratie et les droits de l'homme en Afrique centrale (CNUDHD-AC) basé à Yaoundé, du Système des Nations Unies au Cameroun sous la coordination de Mme Najat Rochdi dont je salue la présence ici, et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).
3. Ensemble, nous avons passé ici au Cameroun une semaine dense et intense, qui a commencé avec des consultations ici à Yaoundé du 10 au 11 mars puis ce matin du 15 mars. Nous avons eu des séances de travail fructueuses avec plusieurs autorités camerounaises, notamment le Premier ministre, le Ministre des Relations extérieures, le Ministre de la Défense ainsi qu'avec les membres du corps diplomatique et les représentants du système des Nations Unies. Après cette conférence de presse, nous ferons aussi le point avec le Secrétaire général de la Présidence de la République.
4. Nous avons également effectué une descente sur le terrain. Nous revenons de l'Est où nous sommes rendus le 12 mars. Nous avons été reçus à Bertoua par le Gouverneur (M. Samuel Dieudonné Ivaha Diboua) avec lequel nous avons tenu une réunion enrichissante, en présence du Préfet du Lom et Djerem (M. Galim Ngom Irenée) et des hauts responsables de la sécurité. Cette rencontre a permis d'échanger les informations sur les effets collatéraux de la crise centrafricaine sur cette partie du territoire camerounais, y compris la situation des réfugiés.
5. Pour mieux toucher du doigt les réalités et le vécu quotidien de ces personnes vulnérables ayant fui la guerre en RCA, nous avons visité certains de leurs sites et lieux de transit, notamment ceux de Gabo Badzere et de Garoua-Boulai, à la frontière avec la République Centrafricaine. Nous avons vu les conditions dans lesquelles travaillent les agences spécialisées des Nations Unies, les organisations non gouvernementales, l'Etat camerounais et tous les autres acteurs impliqués dans la protection des réfugiés.
6. Le moins que l'on puisse dire est que les uns et les autres jouent un rôle crucial dans ce domaine ainsi que dans la contribution au développement des mesures préventives contre les incursions des groupes armés dans les zones frontalières.
7. Les autorités camerounaises sont particulièrement mobilisées pour cette cause. Je tiens à les féliciter pour leurs efforts et pour leur politique en faveur des réfugiés. Nous avons tenu à le dire aux membres du gouvernement, en leur réitérant la disponibilité des Nations Unies à continuer à les accompagner dans la recherche des solutions pérennes aux difficultés actuelles.
8. Ces difficultés sont nombreuses. Le secteur économique est fortement touché du fait de la paralysie des activités des transporteurs, et en particulier des camionneurs allant en RCA. Le trafic a légèrement repris, mais on observe bien que cette situation affecte non seulement les familles qui en vivent mais aussi les

recettes de l'Etat. **Il faut un retour rapide de la paix et de la sécurité en République Centrafricaine pour favoriser la relance de cette activité et les échanges commerciaux.** Tous les interlocuteurs avec lesquels nous avons discuté ont raison de dire que la stabilité dans ce pays voisin serait un motif de satisfaction et de fierté pour le Cameroun. Je salue l'engagement et la solidarité de cette Afrique en miniature qui investit sans relâche pour aider la communauté internationale à parvenir à cette fin.

9. Sur le plan sécuritaire, il y a lieu de maintenir une très grande vigilance tout au long des frontières. A ce titre, je me réjouis du fait que le Gouvernement camerounais en ait fait une de ses priorités. Je me réjouis par ailleurs que les forces de défense et de l'ordre y aient été déployées. **Il faut renforcer la surveillance dans les différents points d'entrée et dans des endroits non identifiés comme tel pour préserver la paix sociale, garantir l'intégrité physique des citoyens et éviter la circulation incontrôlée des armes.**
10. Dans ce contexte, nous encourageons le Cameroun à poursuivre sa détermination à ratifier et à mettre en œuvre la « Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions, et de toutes les pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage ». Nous sommes heureux de noter que le Premier ministre et les membres de son équipe que nous avons rencontrés en sont conscients.
11. La descente sur le terrain que nous venons d'effectuer à l'Est-Cameroun permet de noter que les défis restent énormes, malgré les efforts consentis depuis le début de la crise, y compris sur le plan humanitaire. Cette région accueille en effet le plus grand nombre de personnes ayant fui la RCA, soit au-delà de **78 000 réfugiés sur les plus de 140 000 recensés** par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à ce jour.
12. **Plus de 42 000 d'entre eux ont été enregistrés entre le 1^{er} janvier et le 13 mars 2014, dont plus de 26 000 à l'Est.** Ces derniers temps, le Cameroun accueille entre **4000 et 5000 nouveaux arrivants chaque semaine.**
13. A Garoua-Boulaï, où nous nous sommes rendus hier, la situation humanitaire est préoccupante. En dépit des efforts des Nations Unies, des autorités camerounaises et des partenaires divers, **les quelque 8792 réfugiés qui y sont installés vivent dans une précarité qui a atteint le seuil de l'inacceptable. Les victimes, qui représentent une douzaine de nationalités, sont exposées aux maladies de toutes sortes du fait des conditions de logement et d'hygiène insoutenables. Pour éviter les épidémies comme le choléra, il faut agir vite, ensemble, d'autant plus que la saison des pluies approche.**
14. Les Agences spécialisées des Nations Unies font part des mêmes inquiétudes dans les autres localités camerounaises frontalières avec la RCA où elles sont présentes, y compris dans la Région de l'Adamaoua qui compte plus de **49 000 réfugiés.**
15. **Au-delà de la nécessité impérieuse de muscler l'assistance aux centres de santé confrontés entre autres aux cas de malnutrition aiguë et de maladies chroniques, il y a un besoin pressant de construction de points d'eau et des latrines.**
16. **Les agences des Nations Unies ont déjà débloqué 10 millions de dollars pour faire face à plusieurs autres situations d'urgence dans les sites des réfugiés et aux frontières. Dans une semaine, il faudra encore au moins 10 millions de dollars au Programme alimentaire mondial (PAM), au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), au Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour remplir efficacement leurs obligations en faveur des réfugiés.**
17. **Nous lançons un appel à la communauté internationale et aux bailleurs de fonds afin qu'ils accordent une attention accrue à cette situation, notamment en finançant davantage l'aide humanitaire.**
18. Comme vous le savez, pour cette année 2014, seuls 16 % des 551 millions de dollars nécessaires pour mettre en œuvre le plan d'intervention stratégique et répondre aux défis humanitaires posés par le chaos centrafricain ont été débloqués.
19. **L'enjeu est capital, car il s'agit de sauver des vies, de diminuer les souffrances et de préserver la dignité humaine.** C'est pourquoi cette question cruciale fait partie du plan en six points proposés par le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, pour mettre fin à l'instabilité en RCA.

20. **J'insiste sur le fait que ce que nous avons vu dans les sites abritant les réfugiés à l'Est est affolant et alarmant. Il y a un important travail de fond à mener pour que les victimes retrouvent une vie normale, en particulier les femmes qui subissent les viols sur le chemin de l'exil ainsi que les enfants traumatisés par la guerre et les abus subis par leurs parents.**
21. **Les auteurs de ces actes odieux et de toutes les autres violations des droits de l'homme constatées par les organismes compétents doivent être poursuivis et punis conformément à la loi et au droit international.**
22. A cet égard, nous nous réjouissons du début des travaux de la Commission d'enquête mise en place par les Nations Unies et présidée par M. Bernard Muna, que vous connaissez bien. Cette Commission, qui présentera un rapport au Conseil de sécurité en juin, est la preuve que pour l'ONU, aucun crime avéré ne restera impuni.
23. Pour conclure, je tiens à exprimer, une fois de plus, les vives inquiétudes du Secrétaire général des Nations Unies par rapport à la situation chaotique en RCA et ses répercussions sur les pays voisins. Après le Cameroun, nous nous rendrons bientôt au Congo et en République démocratique du Congo (RDC). Ces deux pays reçoivent aussi des réfugiés en provenance de la RCA, tout comme le Tchad où j'ai effectué une mission d'évaluation en février.
24. A la fin de ces visites, les Nations Unies proposeront une réponse globale et coordonnée pour permettre aux Gouvernements des pays affectés de faire face aux situations vécues sur le terrain. Cette réponse tiendra compte des préoccupations exprimées par les autorités rencontrées. Le Conseil de sécurité en sera saisi lors de la présentation du Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les activités de mon bureau.
25. Permettez-moi, avant de terminer, de rendre hommage au travail remarquable que vous réalisez pour promouvoir la paix et la sécurité au Cameroun et au-delà. Je tiens à vous féliciter pour cet engagement, qui illustre le professionnalisme et le dévouement avec lesquels vous jouez votre rôle d'acteurs et de partenaires incontournables dans les processus de prévention des crises, de consolidation de la paix et de résolution des conflits.
26. Permettez-moi également d'exprimer ma gratitude aux hautes autorités de la République du Cameroun pour leur hospitalité et pour toutes les facilités mises à notre disposition pour assurer la réussite de notre mission.
27. Je tiens aussi à remercier les autorités civiles, traditionnelles, militaires et administratives de la Région de l'Est, et en particulier le Gouverneur pour l'accueil chaleureux réservé à ma délégation du 12 mars jusqu'à ce matin du 15 mars. J'ai beaucoup apprécié sa disponibilité et celle de toute son équipe ainsi que la grande attention qu'il accorde à la gestion de la situation des réfugiés sur son territoire en collaboration avec les partenaires de l'Etat.
28. Je voudrais enfin exprimer mes encouragements aux collègues du Système des Nations Unies pour leur contribution remarquable au succès de notre séjour au Cameroun.
29. Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions. Mes collègues ici présents pourraient, le cas échéant, donner des éclairages sur certains points.
30. Je vous remercie de votre attention.